

Accueil de loisirs et handicap

Accueil de loisirs et handicap

Accueil de loisirs et handicap

Vanessa TRICARD - contact@francas40.fr

Le Défenseur des droits a produit une note, publiée en novembre 2018, rappelant les droits des enfants en situation de handicap pour l'accès aux loisirs « Refuser l'accès d'un enfant aux activités de loisirs en raison de son handicap peut être constitutif d'une discrimination ». Il y expose un certain nombre d'argumentations invalidant des justifications que pourraient produire des organisateurs. Lire la note.

Télécharger la note du Défenseur des droits

[Mission national handicap contribution défenseur des droits](#)

Non

